

Certificat Assistant Professeur

SAISON 2026-2027



Comité Nord
JUDO



Conditions :

Etre minime et être ceinture bleue minimum.

Volume de la formation AC Judo Jujitsu .

50 heures en structure d'accueil (Club)
30 heures en centre de Formation (Comité)

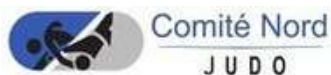
Objectif :

L'Assistant Professeur assiste l'enseignant diplômé d'état pendant les cours ou dans l'encadrement des publics au sein du club dans lequel il est licencié.

Perspectives à venir :

La valorisation de l'expérience acquise, en tant qu'Assistant Professeur, sera prise en compte pour accéder à la qualification supérieure, sous forme d'allègement de formation.

LES DATES SONT À CONSULTER SUR LE SITE DE VOTRE COMITÉ



<https://www.comitenordjudo.fr/>



<https://judosomme.ffjudo.com/>



<https://pas-de-calais-judo.ffjudo.com/>



<https://comitejudooise.ffjudo.com/>



<https://comiteaisnejudo.ffjudo.com/>

LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES

L'assistant professeur :

- peut assister l'enseignant diplômé d'état pendant les cours ou dans l'encadrement des publics au sein du club dans lequel il est licencié.
- est sous la dépendance fonctionnelle de l'enseignant et ne peut pas intervenir seul...
- Ne peut pas délivrer de grade.

CONTENUS DE FORMATION

- méthode Française d'enseignement (blanche à marron)
- utilisation des procédés d'entraînement.
- séance de Judo et intervention pédagogique adaptées aux différents ages
- HTF Judo (tachi-waza , ne-waza) – nage no Kata (3 1 ères séries) – goshin jitsu (12 ères series)
- droits et devoirs de l'enseignant, bases réglementaires du fonctionnement du Club, le système Fédéral (organisation, activités...).
- hygiène et sécurité dans les dojos, conduite à tenir en cas d'accident .

COMPÉTENCES ATTENDUES

- être capable d'inculquer les règles de vie au dojo.
- être capable de démontrer et expliquer les principales habilités techniques fondamentales en tachi waza et en ne waza
- être capable de démontrer les principales HTF de la méthode française
- jusqu'à la ceinture marron. être capable d'assister efficacement son professeur lors des séances être capable de comprendre les situations d'enseignement du professeur connaître les aspects sécuritaires de base connaître les caractéristiques spécifiques des différents publics

LE CONTENU DE LA FORMATION

VOLUME DE FORMATION

80 HEURES MINIMUM 50 heures en structure d'accueil (club) 30 heures en centre de formation (dans votre comité)

Coût de la formation : 200 euros

FAIRE LE CHÈQUE À L'ORDRE DU COMITÉ DANS LEQUEL VOUS VOUS INSCRIVEZ EN L'AJOUTANT À VOTRE DOSSIER COMPLET

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Date limite d'inscription : sur site du comité (avant les vacances de Toussaint)

Date de formation : sur site du comité (après les vacances de Toussaint)

PRÉ REQUIS

- être au moins minime 1ère année posséder le grade de ceinture bleue
- être présenté par le professeur et le président de club
- être licencié et posséder un passeport sportif en cours de validité

EXAMEN FINAL

- examen final : date à définir sur le site du comité
- test technique / kata / procédés d'entraînement et entretien sur le rapport de stage

ORGANISATION DES SEQUENCES DE FORMATION

Les 30 heures de formation en centre sont à répartir parmi les 4 thèmes ci- dessous :

THÈME 1 - PÉDAGOGIE :

- études des différentes caractéristiques spécifiques des publics de club, et incidence pédagogique sur le tatami.

THÈME 2 - LA TECHNIQUE :

- études des différentes familles de techniques composants le répertoire en tachi waza et ne waza, ainsi que les principes d'efficacité liés à leur réalisation technique.

THÈME 3 - KATA :

- Étude du nage no kata (3 premières séries) et étude du Goshin Jitsu (12 ères techniques)

THÈME 4 - LA FILIÈRE DE FORMATION :

- Étude des différents cursus de formation liés à l'activité Judo-Jujitsu, de son encadrement à son enseignement, et des diplômes proposés au sein du territoire.

Ces thématiques seront abordés sous forme de stage, mélangeant les phases théoriques et les phases de mise en pratique.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra posséder les compétences de base lui permettant de réaliser ses heures pédagogiques au contact de son professeur de manière efficace.

Les inscriptions

Les dossiers de candidatures sont disponibles sur le site des comités et celui de La Ligue des Hauts de France de Judo

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier d'inscription est à compléter et à envoyer par voie postale dans votre comité pour votre formation

Chaque comité enverra un listing du nombre d'inscrits pour cette formation à Marc-Antoine LE CAP, Directeur de la Formation auprès de la Ligue Hauts de France.

E-mail : marc-antoine.lecap@ffjudo.com

Pour toutes questions, merci de contacter le comité choisi pour votre formation.



Photo
Récente

(Moins de 6
mois
maximum)

FICHE DE CANDIDATURE

Certificat Assistant Professeur



Madame

Monsieur

Nom :

Ville :

Prénom :

Code postal :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :

Nationalité :

Date de naissance :

Nom du Club :

Ville de naissance :

Situation

Numéro de licence :

Grade et date d'obtention :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Association d'appartenance :

Contacts de l'association :

Nom et Prénom du Président :

Mail :

Professeur du club et référent du stagiaire :

Mail :

Téléphone :

Diplôme et n° :

N° carte professionnelle :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à suivre la formation dans son intégralité.

Fait à

Le : / /

Signature du Candidat.

Signature du Président.

Signature du Professeur

PIÈCES OBLIGATOIRE À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER

- Photocopie de votre passeport justifiant de votre grade de Ceinture Bleue.
- 1 photo d'identité collée sur la 1ère page de ce dossier (si celle-ci ne peut être collée, indiquer le nom et la formation au dos).
- Si vous êtes français(e) une copie recto verso de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- Une photocopie de votre attestation de licence (téléchargeable sur votre espace licencié fédéral)
- Photocopies du diplôme et de la carte professionnelle recto-verso (à jour) du tuteur pédagogique.
- Fiche d'inscription et d'identification (jointe à ce dossier) complétée et dûment signée par le président de club, l'enseignant tuteur et le candidat.
- Certificat Médical (ci-joint)
- Déclaration sur l'honneur (ci-joint)
- Faire le chèque à l'ordre du comité dans lequel vous vous inscrivez en l'ajoutant à votre dossier complet
- **MERCI DE NE PAS AGRAFER LE DOSSIER, NI LA PHOTO.**



Comité Nord
JUDO

Le certificat médical

et n'avoir pas constaté , à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement du judo jujitsu

Je soussigné(e), Docteur

Adresse

Code Postal

Ville

certifie avoir examiné

Nom et Prénom

Né(e) le

A

Adresse

Code Postal

Ville

et n'avoir pas constaté , à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement du judo jujitsu

Observations éventuelles

Le

A

Signature et cachet du médecin

La déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),

déclare sur l'honneur



enseigner le judo jujitsu à titre bénévole durant la saison 2025-2026 dans le club de

selon les modalités d'exercice de la qualification que je possède et qui sont précisées dans l'annexe 2 des textes officiels de la FFJDA.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes et de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Le

A

Signature



Comité Nord
JUDO